INVITATION

LA CATEGORISATION DES MINEURS ISOLES ETRANGERS

LE 16 DECEMBRE 2014

Résidence Internationale de Paris
Salle IBM BAR
44 rue Louis Lumière
75020 Paris

Quelque soit la qualification employée, «mineurs isolés étrangers», «mineurs étrangers non accompagnés»,«mineurs migrants non accompagnés » qui inclut «les enfants séparés», la caractéristique unanimement reconnue à ces jeunes migrants est celle d'être en situation de grande vulnérabilité, nécessitant une attention particulière et une protection accrue de la part des acteurs travaillant dans le champ de l'enfance en danger.

Dans un contexte de migration internationale et intra-européenne, il convient dans un premier temps de comprendre qui sont ces jeunes et ce qui les a conduits à émigrer afin de pouvoir, dans un second temps, s'interroger sur la catégorie des mineurs isolés étrangers.

De multiples chercheurs issus de plusieurs disciplines (géographie, sociologie, psychologie etc.) ont réalisé des travaux qui permettent de comprendre les origines de la migration de ces jeunes et ainsi de montrer la diversité de leurs profils.

D'autres chercheurs ont cherché à analyser du point de vue du droit cette nouvelle catégorie de migrants qui a émergé progressivement dans le contexte européen au cours des années 90 afin de mettre en lumière ceux qui se retrouvent exclus de la protection étatique à laquelle ils ont droit selon les normes internationales et notamment la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Les acteurs du monde judiciaire, au cœur de la thématique, permettent également d'apporter un éclairage sur les trois dimensions qui composent la terminologie «mineur isolé étranger».

Pour être parfaitement cohérents avec le principe selon lequel la protection de l'enfance s'applique sans condition de nationalité, et dans une logique englobante, certains ont fait le choix de désigner ces jeunes selon le vocable «mineurs étrangers en danger».

Mais malgré cette approche de droit commun, la réalité et la complexité des situations de certains enfants migrants continuent à se fracasser sur la catégorisation des «mineurs isolés étrangers» et les réponses qui leur sont apportées.

JOURNÉE D'ÉTUDE
organisée par l'association

InfoMIE

Inscription obligatoire avant le 15 novembre 2014 (dans la limite des places disponibles)
en renvoyant le bulletin d'inscription à l'adresse suivante :
journeedetudeinfomie16.12.2014@gmail.com
www.infomie.net

En partenariat avec

PROGRAMME

sous réserve de modifications

08h30
Accueil des participants

09h00
Mot d'ouverture par Françoise Dumont, Présidente d'InfoMIE

09h15
Introduction et animation par Sophie Laurant, Coordinatrice d'InfoMIE

Table ronde 1

Qui sont les mineurs isolés étrangers ?
Approche scientifique

- 09h30 - 10h00
  Nelly Robin,
  Géographe CEPED (Centre Population et Développement)
  Mineurs en mobilité : une notion à interroger depuis le sud

- 10h00 - 10h45
  Angelina Etiemble,
  Docteur en sociologie et
  Omar Zanna (sous réserve), Docteur en sociologie et en psychologie
  Des typologies pour faire connaissance avec les mineurs isolés étrangers et mieux les connaître

10h45 -11H15
Echanges

11h15 -11H30
Pause

Table ronde 2

Qui sont les mineurs isolés étrangers ?
Approche juridique

- 11h30 - 12h00
  Daniel Senovilla Hernandez,
  Docteur en droit – MIGRINTER – Université de Poitiers – CNRS
  Analyse de la catégorie juridique des mineurs isolés étrangers sous l'angle interne et international

12h00
Pause déjeuner

13h00
Café d'accueil

Suite Table ronde 2

Regard(s) du monde judiciaire sur les trois dimensions qui composent la terminologie «mineur isolé étranger »

- 13h15 - 13h45
  Dominique Attias,
  Avocate – Barreau de Paris – Responsable de groupe Droit des mineurs au CNB
  Qu'est ce qu'être mineur ?

- 13h45 -14H15
  Claire Poulain (sous réserve),
  Juge aux Affaires Familiales – Tribunal de Grande Instance de Rennes
  Qu'est ce qu'être isolé ?

- 14h15 - 14h45
  Mélanie Le Verger,
  Avocate – Barreau de Rennes
  Qu'est ce qu'être étranger ?

14h45 - 15h15
Echanges

15h15 - 15h30
Pause

Table ronde 3

La réalité et la complexité des situations de certains enfants migrants se fracassent sur la catégorisation des « mineurs isolés étrangers »
Approche de terrain

- 15h30 - 16h00
  Mathilde Archambault,
  Responsable de l'équipe éducative de l'association Hors la Rue
  Les mineurs étrangers en danger

- 16h00 - 16h30
  Daniel Senovilla Hernandez,
  Docteur en droit – MIGRINTER – Université de Poitiers – CNRS
  Une multiplication des refus d'appartenance à la catégorie « mineurs non accompagnés » ou « mineurs isolés » - Données de terrain de la recherche PUCAFREU menée dans 4 Etats de l'UE

16h30 - 17h00
Echanges

17h00
Mot de clôture de la journée d'étude